



LES MOLIÈRES BULLETIN MUNICIPAL

www.lesmolieres.fr



DES COULEURS !

L'expo hors les murs du Photo-Club

- **CADRE DE VIE** : les espaces verts
- **MÉMOIRE** : histoire des lavoirs, un lavoir au cœur du village
- **ORGANISATION TERRITORIALE** : 40 ans de décentralisation

4-10 **Retour sur images**12 **Travaux**14 **Conseil municipal, extraits**16-17 **À L'AFFICHE** Les événements18 **CADRE DE VIE : les espaces verts**20-21 **DEUX ÉPICERIES AUX MOLIÈRES**24-25 **HISTOIRE DES LAVOIRS : épisode 2**26-27 **40 ANS DE DÉCENTRALISATION...**28-29 **À NOTER**30 **Mots-croisés, par Yvan**

Le bulletin municipal des Molières est **réalisé en interne** et **gratuitement** par des bénévoles.
Les publicités d'entreprises extérieures permettent de contribuer aux seuls frais d'impression.

LES MOLIÈRES BULLETIN MUNICIPAL www.lesmolières.fr

Directeur de la publication : **Jean-Paul GRUFFEILLE**
Rédaction et mise en page : **Florence HANNA** et **Yvan LUBRANESKI**
Impression : **Grenier**
Secrétariat de rédaction : **Louise SANON**

Ont participé également à ce numéro :
Sylvie TRÉHIN, Frédérique PROUST, Emmanuelle PERRELLON, Marc PRABONNAUD,
Guillaume ESPINOSA, Jeannik MARCAULT, Pierre PRUNET, Hervé MER, Jacques PEZOT
et Mémoire au village, Bernard SUSTRAC, Jean-Luc SER, Thibault FASSEUR,
Mme et M. ZEGHARI, ainsi que l'ensemble des distributeurs bénévoles de ce bulletin,
et celles et ceux que nous aurions oubliés : d'avance merci aussi à eux.

N°161
imprimé sur papier couché
demi-mat certifié PEFC 100%



2024

Cette nouvelle année 2024 est pour tous l'occasion de jeter un regard par-dessus l'épaule, dire adieu à 2023 et se projeter sur une nouvelle page blanche, encore à écrire ! C'est aussi, traditionnellement le moment pendant lequel on prend « les bonnes résolutions ». Je vous propose ci-dessous une décision que vous pouvez prendre pour la nouvelle année, qui ne prendra qu'un peu de votre temps mais vous donnera une immense satisfaction !

Tous mes meilleurs vœux de bonheur, santé et prospérité pour vous et étendus à vos familles.

**ASSOCIATIONS ET BÉNÉVOLAT**

Très souvent, trop souvent, la commune à travers ses élus et ses agents se substitue aux bénévoles des associations. Oui, nous avons tous des emplois du temps chargés, nous avons un travail, des enfants, mille et une raisons valables pour ne pas répondre présent lors d'un appel à l'aide des associations.

Très souvent, trop souvent, les associations ont beaucoup de mal à renouveler leur bureau et leur base de bénévoles. De fait, c'est souvent le même noyau d'habitants qui fait fonctionner une association car personne ne veut prendre la relève. Ils « repiquent », parfois avec un sentiment d'obligation envers cette association qu'ils ont fait vivre un temps et qui risque de disparaître s'ils ne reconduisent pas leurs mandats.

Si, lors du forum des associations de la rentrée de septembre, vous avez le choix d'activités de sport et de loisirs, c'est bien grâce à ces femmes et à ces hommes qui donnent de leur temps pour vous.

Il faut que les habitants se mobilisent et participent à l'organisation des événements, le risque étant que nous ne soyons plus en mesure de les organiser et, à terme, le risque de disparition d'associations commence à poindre.

La commune ne peut pas, n'a pas les moyens de se substituer aux associations, de suppléer le manque de bénévoles.

Comme toujours, nous participons par le prêt de matériel, de salles pour la tenue des activités, ce qui représente un engagement financier et humain conséquent, en plus et largement supérieur au montant des subventions municipales allouées.

N'oublions pas, nos associations ont besoin de vous, pour vous et vos enfants, et pas seulement en tant qu'adhérents !

Jean-Paul GRUFFEILLE
Maire des Molières



8 novembre : Rendez-Vous du Mardi

Et c'était l'occasion de célébrer l'anniversaire de **Ginette Lesieur** ! On la voit ici en bonne compagnie avec des participants du "Rendez-Vous du Mardi" ainsi qu'**Emmanuelle Perrellon**, maire-adjointe aux solidarités.

Tous les mardis après-midis de 14h à 17h, à la Maison du Citoyen, vous pouvez vous réunir autour de boissons chaudes, gâteaux et jeux de cartes ou de société. Convivialité, échanges et partages sont de mise. Différentes activités, jeux de société, de cartes vous sont proposées, venez avec vos propositions aussi !

Selon vos souhaits, nous pouvons imaginer d'autres animations. Ces moments privilégiés nous permettent de connaître vos besoins et vos envies, c'est l'occasion d'évoquer aussi des projets de sorties, visites... etc...



9 novembre : signature du Contrat Rural avec la Région et le Département

Guy Crosnier, président délégué du Conseil Départemental de l'Essonne, chargé de la Ruralité, et Jean-Philippe Dugoin-Clément, vice-président du Conseil Régional d'Île de France, sont venus signer avec Jean-Paul Gruffeille le **Contrat Rural** qui permet de subventionner à hauteur de **350 000 €** (150 pour le Département, 200 pour la Région) trois opérations inscrites parmi les investissements de la commune :

- le hangar des services techniques municipaux,
- la poursuite des travaux de rénovation de l'église,
- le passage de l'éclairage public en LED.

+ de 500 000 €

c'est le montant estimé de ces travaux inscrits dans le contrat et sur la base duquel les subventions votées pourront être versées à la commune. Voir bulletin municipal n°155, p.10.



11 novembre : Cérémonie commémorative du 11 novembre 1918

Discours du Maire, Jean-Paul Gruffeille

Seul le prononcé fait foi

"Année après année nous nous réunissons le 11 novembre, jour de recueillement national pour celles et ceux qui ont donné leur vie pour la patrie, lors de la première guerre mondiale et lors de toutes les guerres. Il y a 105 ans, la signature de l'armistice mettait fin à 4 années de guerre, 4 années d'horreur.

Nous commémorons nos morts, mais n'oublions pas toutes les autres victimes, militaires ou civiles, blessées dans leur corps et dans leur âme et dont la vie fut également brisée.

14-18, c'était la Der des Der. C'était mon arrière-grand-père que j'ai bien connu quand j'étais enfant. Chevalier de la légion d'honneur, croix de guerre, médaille militaire, grand mutilé de guerre. Il a laissé un cahier de mémoires émouvant de ce qu'était la guerre dans les tranchées. C'était la Der des Der.

Mais voilà, une génération plus tard, il y a eu la seconde guerre mondiale et ses 6 années d'horreur en Europe. L'Europe à feu et à sang et l'indicible, l'impensable avec la Shoah. La seconde guerre mondiale, ce sont les récits de mes grands-pères, tous deux prisonniers de guerre en Allemagne. C'est également la difficulté de la vie au quotidien racontée par mes parents, les enfants de cette époque.

Arrive une autre génération et ce fut la guerre d'Algérie. Encore des horreurs, des morts. L'Algérie, c'est mon père et mes oncles avec seulement quelques photos des camarades d'unité. Pas de récit, pas d'histoire. Comme pour oublier. Dans ma famille, je suis la première génération à ne pas être parti à la guerre ! Et nous sommes en France ! Et nous sommes en 2023 !

Alors, aujourd'hui maire, je préside cette cérémonie pour la première fois avec fierté et beaucoup d'émotion. Cette narration familiale n'a que pour seul but de vous rappeler, de manière très concrète, que la guerre n'est jamais très loin dans notre passé. Elle peut se lire dans l'histoire de nos familles et pas seulement dans les livres d'histoire. Le devoir de souvenir sert à cela : ne pas oublier les leçons de l'Histoire et les perpétuer auprès des nouvelles générations, tel un fil d'Ariane.

Notre monde actuel, moderne, chantre du libre-échange, de la globalisation de l'économie, fait que tout conflit sur la planète a un impact chez nous, sur nous, souvent au quotidien. Il n'est pas possible de détourner le regard et de les ignorer. Qu'on le veuille ou non, ces guerres, même si hors de notre territoire, sont aussi les nôtres.

Mais une guerre non conventionnelle s'est importée à l'intérieur de nos frontières. Cette guerre qui ne veut pas dire son nom, s'appelle le terrorisme. Portée sur le terrain religieux, elle tente de nous priver de nos valeurs républicaines et laïques que sont la liberté, l'égalité et la fraternité en instillant la terreur.

.../...



La cible est notre modèle de société avec son éducation, sa liberté d'expression, sa liberté de pratiquer la religion de son choix, la liberté d'être soi-même.
Ce combat a pris racine dans notre quotidien.
Il fait des victimes sur notre territoire : Samuel Paty en 2020 et Dominique Bernard le 17 octobre dernier.
Des civils, des professeurs de collège. L'enseignement laïque en ligne de mire.

Depuis 1922, tous les français sont appelés à se recueillir le 11 novembre devant un monument aux morts, mémoire du sacrifice ultime dans l'espoir d'une humanité enfin retrouvée.

Cent ans ! Et nous avons vu plus d'inhumanité que de fraternité ! Chez nous, en France, en Europe et ailleurs dans le monde.

Alors, faut-il abandonner cette quête d'une civilisation plus humaine, plus fraternelle ?

Faut-il ne plus chercher à bannir l'inhumanité qui semble

être en nous autant que le désir de voir un jour la paix régner sur le monde ?

Non, bien sûr !

Il faut persévérer dans la volonté d'éduquer nos enfants car l'avenir, c'est eux ! Cette éducation est l'affaire de tous ! Les professeurs, mais pas seulement ! Les parents aussi, au moins autant que les professeurs.

Et tous les citoyens ont aussi leur rôle à jouer !

Aussi nous vous remercions tous d'être là pour cela.

Et d'être là demain et les jours suivants pour construire ensemble une société qui permet de répondre aux nombreux défis présents, et, surtout, à ceux qui pointent déjà à l'horizon.

Vive la République et vive la France !"

11-12 novembre : Marché Gourmand & Salon Artisanal

Une tradition aux Molières, portée par la **Caisse des écoles** avec l'aide de la commune.

Encore une belle réussite cette année, avec un renouvellement des exposants et le retour des plus fidèles.

Pour ce qui est du renouvellement des bénévoles, la balle est dans votre camp, à en croire l'édito de ce bulletin municipal...



à la une

partir du 12 novembre : Exposition Photo hors les murs sur le thème des couleurs

Expo réalisée par les membres du Photo-Club **Arts & Photos**, à retrouver sur les murs extérieurs de la salle du **Paradou** et de l'**Espace Culturel & Associatif** Guy Jean-Baptiste Target.

Elle devrait être décrochée courant février ou début mars, en tous cas les promeneurs en profitent bien et ce mode "hors les murs" c'est à dire à l'extérieur des espaces fermés habituels où les expositions se tiennent, lancé lors du premier confinement de 2020, est particulièrement apprécié.



à



16 novembre : Journée Lecture Publique avec Anik Incerti

Frédérique Proust, maire-adjointe à la vie culturelle a articulé cette journée autour de **3 rendez-vous** : d'abord les assistantes maternelles et leurs enfants en garde, puis le public de La Lendemain et de la MAS, et enfin l'après-midi des lectures pour tous. Réalisées par **Anik Incerti**, à la Maison du Citoyen et avec le talent qu'on lui connaît !



2 décembre : Café du Samedi sur le compostage

L'atelier "**Composter ça s'apprend**"* qui s'est tenu à la Maison du Citoyen (Espace Culturel & Associatif) a permis à de nombreux Moliérois de mieux comprendre le cycle idéal d'un composteur et d'en éviter les désagréments, grâce à l'intervention d'un agent du **Siredom**. Ils ont pu récupérer ensuite un composteur auprès de la **Communauté de Communes**.

* voir bulletin municipal n°160

9 décembre : Repas des Aînés

Un moment traditionnel en fin d'année, que de nombreux aînés du village (ils étaient plus de 80) partagent volontiers dans la **convivialité**, avec une pensée émue, aussi, pour ceux qui sont partis. Une décoration soignée mise en place par **Emmanuelle Perrellon** et les membres du **CCAS**, un repas apprécié par les convives, musique et danse au rendez-vous, évidemment !



RLE
ELECTRICITE GENERALE
4, Rue de la Janvrerie
91470 LES MOLIERES

Tel: 01.76.91.31.11
Port: 06.08.68.69.01
Mail: rle.elec@gmail.com

Taxi
LES MOLIERES

Toutes gares, aéroports, scolaire, hôpital.
Conventionné Sécurité Sociale.

Matthias FERREIRA - 06 09 61 36 15
contact@taxi-lesmolières.fr



Centre Équestre des Molières

• Pratique classique de
l'**équitation** : dressage, saut
d'obstacles, cross.

• **Activités** variées :
enseignement du **polo**, école
d'**attelage**...

• Nouvelle activité développée
à la montagne (Savoie): en
hiver **ski-joëring** et randon-
nées dans la neige,
en été **raids** et **randonnées**
en montagne.

• Le Centre équestre propose
aussi ses attelages en
formule calèche pour tous
vos événements

+ d'infos :

01 60 12 22 21

contact@equitation-
molières.com

TRANSACTION - LOCATION - GESTION

CENTURY 21 LD Immobilier

7 AGENCES À VOTRE SERVICE

- LIMOURS
- SAINT ARNOULT EN YVELINES
- DOURDAN
- ORSAY
- MARCOUSSIS
- VILLEBON SUR YVETTE

ESTIMATION OFFERTE

01 64 91 14 54
ldlimours@century21.fr
6, Route de Chartres
91470 LIMOURS

Instagram, Facebook, LinkedIn icons and a QR code.

10 décembre : Spectacle de Noël

Le conte musical "**Rudolph**" a été suivi d'un goûter pour ce rendez-vous ouvert et gratuit **pour les enfants** des Molières, qui ont bien sûr profité aussi quelques instants du Père Noël et de ses friandises.



15 décembre : dîner-concert Le CafConc

Le groupe "**Soul Friends**" animait la soirée du 15 décembre pour cette **nouvelle saison des soirées "Cafconc"**.

Suivez l'agenda du bulletin municipal ou la grille des événements sur **lesmolières.fr** tout au long de cette saison, et faites-vous plaisir à l'occasion de ces soirées qui drainent déjà, pour cette deuxième saison, un public fidèle.

16 décembre : Café du Samedi

Au **Café du Samedi** (tous les samedis de 10h à 12h à la Maison du Citoyen), c'était confection de gâteaux de Noël. Ces derniers ont été confiés à l'**association "Pour Vous"** qui collectait à leurs côtés des denrées alimentaires et produits de première nécessité pour les **étudiants** d'Orsay. Merci pour votre participation !



17 décembre : vente de couronnes de Noël au profit de la Caisse des écoles

... et tout a été vendu !! aussi bien le vendredi 15 à la sortie de l'école que le dimanche 17 matin en face de la boulangerie.

Merci aux bénévoles ayant participé à leur confection et aux habitants ayant soutenu l'association par leurs achats de couronnes !



Eon-Brunetti ASSURANCES

Toutes assurances particuliers & professionnels

158, Avenue du Maine
75014 Paris
01.43.22.73.10 / 01.43.22.74.34

10, rue de Gometz
91470 Les Molières
assurances-eon-brunetti.fr



Les services techniques ont commencé à installer de nouvelles plaques de rue dont la couleur s'harmonise avec celle du mobilier urbain.



C'est encore Robert... Passer et repasser derrière l'usure ou la dégradation du mobilier urbain. Une mention spéciale aux barrières de rue qui semblent attirer comme des aimants certaines voitures... Preuve qu'elles protègent les passants.



Là, nous sommes au niveau de l'ancienne "Maison des Eaux" dans le chemin de la Vallée, reliant par le bois le centre jusqu'à Montabé.

Le vieil ouvrage a besoin d'être sécurisé.



Photographe de mariage professionnel
Ma meilleure publicité : mes clients
Tarifs sur mesure

SERPHOTO

jeanlucser@yahoo.fr

Millésime Coiffure

11, Place de la Mairie 01 60 12 39 78

ACML Bâtiment

L'accompagnement sur mesure pour tous vos travaux de valorisation et de confort.

Terrasse
Cuisine
Pièce de vie
Salle de bain...

Matthias ROBERT
07 88 46 08 75
contact@ACML-Batiment.fr

7 A POSER

M. BOUREL Emmanuel
18 Rue de la Butte
91470 LES MOLIERES
06 27 42 32 26
01 69 28 03 32
7aposer@orange.fr

TOUS CORPS D'ETAT

- Pose et dépose de cuisine (Montage, plans...)
- Revêtement de mur (peinture, placo...)
- Prise de mesure (devis, mètre...)
- Réfection de salle de bain (faïence, peinture...)
- Revêtement de sol (carrelage, parquet...)

M. FERREIRA à votre service
Tous travaux de
Jardinage et Bricolage

06 03 22 97 82
ferreiranunomanuel@gmail.com
possibilité paiement chèque emploi service

BOULANGERIE PÂTISSERIE

du mardi au dimanche midi (13h) :
6h45-13h / 15h30-19h30

9, Grande Rue 91470 Les Molières

Tél. : 09 84 51 15 37
laboulangieriedesmolieres@gmx.fr

Thierry Brunetti

Traiteur
Chef à domicile • Cours de cuisine

06 59 93 03 66
thierrybrunetti.fr
contact@thierrybrunetti.fr

• APPROBATION DE 3 PROJETS PÉDAGOGIQUES PROPOSÉS PAR L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE FINANCÉS PAR LE FONDS D'INNOVATION PÉDAGOGIQUE

L'école élémentaire souhaite déposer 3 projets pédagogiques financés par le Fonds d'Innovation Pédagogique (FIP) versé par l'État. Ces projets sont les suivants :

- la création d'un FabLab : il s'agit de l'achat de matériels (imprimante, machine à coudre...) pour un montant total estimé à 6 000 € TTC,
- l'achat de mobilier pour la BCD pour un montant total estimé à 15 000 € TTC,
- l'achat de 5 écrans numériques pour un montant total estimé à 25 000 € TTC.

La DSDEN de l'Essonne procédera aux commandes et la commune acceptera ensuite la rétrocession des équipements. En effet, les frais d'entretien et de maintenance resteront à la charge de la commune.

Adoptée à l'unanimité

• DÉCISION MODIFICATIVE N°2/2023 – BUDGET GÉNÉRAL – ANNÉE 2023

Après examen de la comptabilité de l'année 2023, il est proposé les ajustements suivants au budget en cours :

SECTION D'INVESTISSEMENT - DÉPENSES

Opération 79 : Bâtiments scolaires : - 292 886 €
Opération 091 « Aménagements rue de Gometz » : + 52 000 €
Opération 102 « Eclairage public » : + 6 500 € TTC
Opération 201 « Réfection des cours école » : + 420 000 € TTC
Opération 300 « Aménagement / urbanisme » Article 202 : + 9 780 € TTC / Article 21534 : + 15 801 € TTC
Opération 10002 « Mairie » : + 3 000 € TTC
Opération 10006 « salle du Paradou » : + 4 000 € TTC
Opération 10007 « Services techniques » : + 50 000 € TTC
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT : **268 195 €**

SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES

Opération Non Individualisée (OPNI) : Article 1322 : + 75 000 € / Article 1323 : + 97 452 € / Article 1328 : + 95 743 €
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT : **268 195 €**

Adoptée à l'unanimité

• CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE (CTG) 2023-2026 ENTRE LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES (CAF), LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE LIMOURS (CCPL) ET LA COMMUNE DES MOLIÈRES

La CTG est une démarche partenariale qui a pour objectif d'accompagner le projet de territoire pour le maintien et le développement des services aux familles, et à la mise en place de toute action favorable aux familles dans leur ensemble.

Avec ce nouveau dispositif de financement national, la commune des Molières percevra un bonus "territoire CTG".

Il s'agit d'un financement forfaitaire par place lié aux caractéristiques des territoires d'implantation et des publics accueillis.

Au cours de l'année écoulée, le travail de diagnostic partagé et de définition des priorités d'actions ont été menés pour chacun des champs d'intervention de la CTG : Petite enfance, Enfance, Jeunesse, Parentalité. Permettant d'aboutir à la définition d'un plan d'actions pour les 4 années à venir :

- > Renforcer l'offre de Petite enfance aux réalités du territoire
- > Accompagner les familles dans leur rôle parental
- > Maintenir l'offre d'accueil des ALSH-Développer les moyens nécessaires du fonctionnement des ALSH
- > Capter le public des 15/17 ans-Répondre aux besoins des jeunes du territoire
- > Accompagner l'enfant et sa famille confrontés à une situation de troubles du comportement ou de l'handicap
- > Dans le domaine de l'enfance / jeunesse / parentalité : mettre en place des actions de communication sur le métier d'animateur, faciliter les départs en formation, mettre en place des actions en direction des 15/17 ans, accompagner le développement des projets chez les jeunes, formation, sensibilisation des équipes aux handicaps, accompagner les parents dans la détection du handicap.

Adoptée à l'unanimité

→ Les comptes-rendus complets sont consultables en mairie ou sur lesmolières.fr

K-deau Fleurs



Toutes compositions florales
Transmissions florales

4, espace Trois Quartiers
Centre C^o SUPER U
91400 GOMETZ LA VILLE
Tél. 01 60 19 10 40 / 06 16 43 60 40

Pompes Funèbres CANO



01 64 91 24 83
41 rue de Chartres
91470 Limours en Hurepoix
01 85 87 20 33
17 rue Charles de Gaulle
91530 Saint Chéron
eMail : pf@ludoviccano.fr

CHAMBRE FUNÉRAIRE
Transfert Avant et Après Mise en Bière
Permanence Téléphonique 24/7

POMPES FUNÈBRES
Organisation d'Obsèques - Transport France et Etranger
Crémation - Démarches Administratives - Contrat Obsèques

MARBRERIE FUNÉRAIRE
Caveaux & Monuments - Gravure - Articles Funéraires



Habitation 1291141

TPC



TRAVAUX PUBLICS DE L'ESSONNE

Assainissement
Aménagement Urbain

2, rue Hélène Boucher 91460 Marcoussis
Tél : 01 69 01 10 44 Mail : tpe@tpessonne.fr www.tpessonne.fr

CRE-CONCEPT

Conception des parcs et jardins
Création et entretien espaces verts

Paysagiste
Bart

7, rue de la janvierie 91470 Les Molières
☎ : 0975580219 Mobile : 0626048701
E-mail : cre-concept@orange.fr

SAS CUSTODIO

Maçonnerie Générale
Tous corps d'Etats
Isolation Extérieure et Ravalement

01 64 94 68 72
06 84 44 77 69
www.sascustodio.com

Thomas SIMON



06.25.67.20.49
Entretien et réparation de véhicules de toutes marques à domicile
Dépannage de véhicules légers
Enlèvement d'épaves gratuitement avec certificat de destruction
Rachat de tout véhicule dans l'état ou sans contrôle technique

ATELIER ADAP



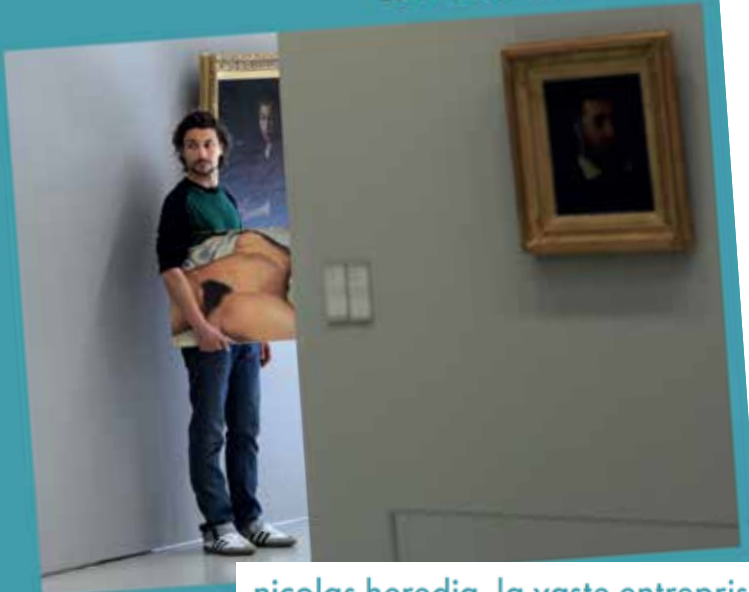
ARCHITECTURE
Déco
ARTS PLASTIQUES

Permis de construire
Maison neuve
Extension
Surélévation
Rénovation
Rénovation
Décoration
Atelier maquette
Photographie

07 68 44 00 36
ATELIER.ADAP@GMAIL.COM
DIPLOMÉ ARCHITECTE D'ÉTAT DEPUIS 2010

L'origine du monde

(46x55) nicolas heredia
la vaste entreprise



ST QUENTIN
EN YVELINES
THEATRE
SCÈNE
NATIONALE
saison
nomade

nicolas heredia, la vaste entreprise

Comment se décide la valeur potentielle des choses ? Partant de sa propre expérience, Nicolas Heredia invite à passer de l'autre côté du miroir de la spéculation par un malicieux jeu de l'esprit. Jubilatoire !

Tout commence par la découverte fortuite, dans une brocante, d'une copie du fameux tableau de Gustave Courbet (1819-1877), *L'Origine du monde*. Nicolas Heredia acquiert la toile et c'est le début de ce spectacle, présenté comme une aventure potentielle. Cher public, il vous revient en effet de suivre l'artiste dans une réflexion inédite à partir de cette trouvaille dont vous ne pouvez soupçonner jusqu'où elle vous mènera. Entre conférence et jeu d'argent, stand up et réunion tupperware, l'artiste multiplie les vérités et faux-semblants au fil d'une performance réjouissante en trompe-l'œil. Percerez-vous le mystère de *L'Origine du monde* ? Rien n'est moins sûr...

En partenariat avec le Domaine de Quincampoix

DOMAINE de
QUINCAMPOIX
Le Domaine de Quincampoix 91470 Les Molières

théâtre
mardi 6 février 2024 20h

Domaine de Quincampoix
Route de Roussigny
91470 Les Molières



tarif : 10 €
durée 1h

La presse en
parle !

« L'air de rien, Nicolas Heredia nous fait réfléchir sur la valeur des choses, de l'argent. (...) Il fait monter le suspense, tient le spectateur en haleine. Et c'est jubilatoire. »
La Gazette

« L'ensemble fonctionne par un comique de répétition toujours très subtil que Nicolas Heredia maîtrise à la perfection »
La Provence



CONCERTS - DANSE - BAR - FOODTRUCK

LES VENDREDIS 19H30 - 23H30



Le Cafconc

saison 2023 - 2024

19/01/24 Blues / Rock	The Fuzz
02/02/24 Country / Western	Rocking chairs
08/03/24 Festival Méli-Mélo - Rock Swing	DJ JayCee of Paris
22/03/24 Blues / Rock / Funk	Midnight vultures
26/04/24 Pop / Rock	Lo and the Goose
31/05/24 Chante Public	J.J. Fulgoni

SALLE DU PARADOU



J'ai parfois des retours concernant le manque d'entretien de nos espaces verts, sous-entendant que nos agents communaux ne font rien et autres amabilités.

C'est à la fois désobligeant pour eux et montre, une fois de plus, que les auteurs de ces remarques à l'emporte-pièce ne sont pas au fait de la réalité.

J'ai fait avec un des agents le tour de l'ensemble des parcelles à entretenir. La superficie totale à entretenir pour une équipe de quatre agents est très vaste et le temps de finir le cycle, les premiers espaces ont déjà bien besoin de soins.

Que faire ?

Embaucher, si l'on trouve, un agent technique supplémentaire ? Cela signifie une augmentation des dépenses et donc, à plus ou moins long terme, celle des impôts (taxe foncière).

Ce n'est pas souhaitable, mais...

L'autre possibilité est que tout le monde fasse sa part de l'entretien des espaces verts.

En suivant la réglementation instituée par l'arrêté permanent N° 105/2011, consultable sur le site internet du village www.lesmolières.fr ou en mairie qui définit nos devoirs.

L'article 1 précise :

« Aussi, il est rappelé que chaque habitant de la commune doit participer à cet effort collectif en maintenant sa partie de trottoir et caniveau en bon état de propreté, sur toute la longueur, au droit de sa façade et en limite de propriété, conformément aux obligations du règlement sanitaire départemental.

Le nettoyage concerne le balayage mais aussi le désherbage et le démoussage des trottoirs.

Le désherbage doit être réalisé par arrachage ou binage.»

Dans ce cadre, on devrait faire montre de solidarité envers nos aînés qui n'ont plus les capacités physiques de faire cet entretien devant leur propriété. Un projet pour les jeunes de notre village ? Le comité Citoyens Solidaires ? Et pourquoi pas les voisins ?

Le cadre de vie est l'affaire de tous. Pour en profiter, il faut le maintenir !

Je profite de l'opportunité pour vous rappeler que les poubelles sorties le matin doivent être rentrées le plus tôt possible dans la même journée, en particulier lorsqu'elles se trouvent sur des trottoirs étroits ce qui constitue un obstacle à la circulation en toute sécurité des piétons.

Jean-Paul GRUFFEILLE



Alpha immo

La meilleure adresse pour changer la vôtre

ACHAT • VENTE • LOCATION • GESTION LOCATIVE

4 agences

Limours, Saint Rémy lès Chevreuse, Dourdan et Briis sous Forges

1 cabinet de gestion

Des conseillers
expérimentés et passionnés

Plus de 30 ans d'activité et de réussite

ESTIMATION GRATUITE

Ouvert du lundi au samedi - 9h30-12h30 et 14h30-19h00 - access-immo91@orange.fr - 01 64 91 71 71

www.agence-alpha immo.fr

HUGO LBS

LOCATION BENNES

gravas • ferrailles • encombrants • végétaux

Terrassement • Assainissement • VRD • Location pelle avec chauffeur

06 75 37 34 57 | 01 60 12 90 19 | hugo-philippe@orange.fr

25, rue de Boullay 91470 Les Molières



Entre la poire et le fromage

"Bientôt 10 ans que le village des Molières bénéficie à nouveau de commerces alimentaires de proximité avec la boulangerie et l'épicerie. Vous avez connu l'année 2013 sans aucun des deux ? C'était morose.

L'épicerie a le nom d'une expression; une discussion impromptue, informelle, un point de rencontre entre les habitants du village, ce lieu vous permet de vous croiser et d'animer nos rues et nos commerces. Il est essentiel d'y participer pour les faire vivre ainsi que la vie de votre village.

L'épicerie a toujours souhaité vous offrir des produits de qualité au meilleur prix, aujourd'hui encore plus qu'hier. Certains produits sont introuvables à plusieurs dizaines de kilomètres à la ronde et vous les plébiscitez, maintenant ils sont à deux pas de chez vous.

Chaque produit est bien présenté, les produits sont soigneusement choisis et correspondent à vos goûts grâce à nos échanges.

Et au-delà de l'activité, l'accueil s'est toujours voulu léger et détendu, malgré des fois les états-d'âme de votre serveur (et il s'en excuse).

J'en profite donc pour souhaiter la bienvenue à ce nouveau commerce.

Le défi que je lancerais aux habitants est celui-ci :

Malgré la crise, nos commerces se portent bien grâce aux contributions, même modestes, de chacun d'entre nous. Une pharmacie, un coiffeur, un restaurant, un bar/brasserie, une boulangerie, une supérette et une épicerie fine... C'est rare dans des villages de moins de 2000 âmes.

Faire ses courses à pied, c'est bon pour l'activité physique, c'est bon pour la planète, c'est bon pour la qualité des échanges avec vos enfants et c'est bon pour la prospérité de vos commerces."

Thibault FASSEUR



Frais et authentique !



www.entre-poire-et-fromage.fr

**Produits locaux
et artisanaux**

Épicerie fine + Fruits & Légumes Bio
Fromages à la coupe

Du mardi au samedi
de 10h à 13h et de 16h à 19h30

Tél. 09 81 78 13 99

11 Grande rue
94470 LES MOLIÈRES



Cocci Market

Votre magasin Cocci Market les Molières, situé au 10 Place de Mairie, a ouvert ses portes le 24 novembre 2023 !

Supérette de proximité, proposant une large gamme de produits du quotidien, fruits, légumes, viande, poissons, charcuterie, crèmerie, des produits de nécessité...

Retrouvez vos produits alimentaires de première nécessité !

Mme et M. ZEGHARI



Ouvert du lundi au samedi de 9h à 21h
et le dimanche de 9h à 19h.

PRATIQUE, ÉCOLOGIQUE

RECYCLAGE SAPINS DE NOËL POUR LES CHÈVRES

En janvier,
Déposez votre sapin !

Ferme  **ECOTERRA**

2 allée des Marronniers
Fontenay-lès-Briis

(derrière le bâtiment face au primeur)

SAPIN
Naturel Entier
Non floqué,
Non découpé,
Sans guirlande,
Sans pied.

www.ecopaturage.fr

environnement@cc-paysdelimours.fr



Communauté de
Communes du
**PAYS de
LIMOURS**



*Il était une fois... des gîtes aux Molières
La cabane de Merlin et le Pressoir...*

6, place de l'église  contact@lesmolièresiletaitletunefois.fr



Cynthia
MACADRE

Conseiller en immobilier

06 23 53 60 30

cynthia.macadre@iadfrance.fr

Les molières (91)

Suivez-moi 

iadfrance.fr

El Cynthia Macadre, mandataire indépendant en immobilier - Agent commercial de la SAS IAD France immatriculée au RSAC de Evry-Courcouronnes sous le numéro 922112024 (sans détention de fonds), titulaire de la carte de démarchage immobilier pour le compte de la société IAD France SAS.

Restaurant **LE CHAT BOTTÉ**
Crêperie – Grill – Plats variés

2 salles & terrasse d'été
Repas d'affaires, baptêmes...



Tél. : 01 69 41 39 62

lechatbotte-restaurant.fr

Ouverture :

- mardi soir
- du mercredi au samedi
midi et soir
- dimanche midi



LA FERME D'ARMENON

CHAMBRES D'HÔTES

Les Molières
01 64 91 00 45

contact@lafermedarmenon.com
www.lafermedarmenon.com

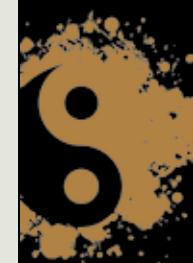
Philippe Barbey
VINS 1000 SAVEURS

Dégustations de vins, conseil et formations,
initiations et découverte du monde du vin,
gestion de cave, événements...

28, rue des Sources
91470 Les Molières

06 48 46 52 42
contact@vins1000saveurs.fr

Vins1000saveurs.fr



Christophe Strohl
Thérapeute holistique
géobiologue

- Hypnose thérapeutique et spirituelle
- Soins énergétiques
- Thérapie psycho-corporelle

14 place de la Mairie
91470 Les Molières



06.40.75.89.00
www.holistique.space

au PointBar
bistrot

8, Place de la Mairie  09 52 43 79 55

Ouvert du Lundi au Vendredi
8h-15h et 18h-20h (sauf lundi et mardi)

Restauration le midi
Plat du jour ou à la carte

Le Samedi service bar de 9h à 13h
Fermé le Dimanche

diners-concerts, événements sur demande



SASU E.S.D.

Mr SERAFIM Silvério

Peinture - Décoration - Rénovation
Revêtement Murs et Sols

33 Rue de Roussigny
91470 Les Molières

06.22.12.04.65
beiroserafim@hotmail.fr

Des Molières à Montabé, le trajet est long et le chemin est rude, surtout avec un brouette de linge mouillé !

En 1934, le Conseil municipal décide la construction d'un lavoir dans le village.

A cette époque, c'était un **abreuvoir** (créé en 1893) qui occupait l'emplacement où serait situé plus tard le lavoir.

La construction du lavoir prévu est rendue possible par l'installation de l'eau courante dans le village en 1932 car le lavoir sera alimenté avec l'eau potable provenant du réseau de la commune.

Le lavoir de forme rectangulaire est fermé de murs de briques; le bassin de 7 m sur 3 m et de 0,7 m de profondeur est en béton armé.

Des fenêtres munies de persiennes assurent l'éclairage ; le dessus de la porte est orné d'un fronton.

La quantité d'eau contenue dans le bassin semble assez importante pourtant un ancien du village qui s'y promenait enfant raconte que la surface était rapidement surmontée d'une écume grisâtre peu appétissante que chaque laveuse s'efforçait de repousser avec son battoir, l'envoyant ainsi chez sa voisine ce qui donnait lieu à des récriminations et des chamailleries !

Le Conseil municipal régleme l'utilisation du lavoir ; il fixe les jours réservés au blanc et les horaires d'ouverture qui doivent être respectés sous peine d'amende.

En 1947, le journal de l'école, « **Nous des Molières** », nous apporte quelques informations supplémentaires : *Jeudi après-midi j'ai regardé M. Gallon (le garde champêtre) vider et remplir le lavoir. Je lui ai demandé quelques renseignements. Pour le remplir il faut 1h30. Il contient 15m3 d'eau et fait 70cm de profondeur. M. Gallon change l'eau deux fois par semaine.*

Au lavoir

Le lavoir est un lieu où l'on travaille dur mais c'est aussi un lieu de rencontre et d'échanges, où les femmes sont entre elles, en dehors de la présence des hommes.

Les langues y vont bon train, les rumeurs circulent - par dérision le lavoir est appelé le Sénat... - ; parfois quelques querelles naissent autour des meilleures places ; des paroles d'entraide et de soutien y sont également partagées.

Deux types de laveuses se retrouvent au lavoir, les professionnelles qui viennent chaque jour pour un client différent - elles ont leur place attitrée - et les ménagères qui rincent le linge de la famille.

Certaines venaient accompagnées de jeunes enfants, comme sur la carte postale ; une ancienne du village se souvient encore qu'à l'âge de quatre ans, elle est tombée dans le bassin, heureusement il n'était pas très profond !

Le lavoir sera utilisé jusqu'aux années 1970. Devenu inutile, il sera transformé en remise pour entreposer le matériel communal. ■

*Deuxième épisode d'HISTOIRE DES LAVOIRS
par Mémoire au Village,
Section de Sports & Loisirs des Molières*



Carte postale N° 048, « Le château d'eau, abattu en 1981 »



Carte postale N° 097, « Le lavoir et son fronton »

LES MOLIÈRES IMMOBILIER



Patricia Schneider
Ventes - Locations - Estimations
Maisons • Terrains • Appartements

→ des honoraires réduits
→ un suivi personnalisé

7, Place de la Mairie 91470 Les Molières
01 60 12 21 58 / 06 82 27 05 32
contact@lesmolièresimmobilier.fr

Le modèle de l'État centralisateur héritier de la Révolution et de l'Empire s'est durablement imposé dans notre pays. Déjà, après la crise de 68, le Général de Gaulle avait envisagé une nouvelle conception des rapports entre l'État et les collectivités locales.

C'est durant le 1er septennat de François MITTERRAND, sous l'impulsion de Pierre MAUROY, Premier Ministre et de Gaston DEFFERRE, Ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation, que va être lancé l'un des grands chantiers législatifs : **la décentralisation, une véritable mutation historique et culturelle**. Transformer la France habituée à des siècles de centralisme en un État presque « fédéral », ce ne fut pas une réforme constitutionnelle que l'on boucle en quelques mois.

Les premières lois vont s'échelonner au début du septennat en 1982-1983.

Trois lois vont être promulguées entre mars 1982 et juillet 1983 selon 3 principes :

- L'absence de tutelle d'une collectivité sur une autre
- Le maintien des différentes structures administratives existantes
- La compensation financière des transferts de compétence

Les trois (3) lois :

- Loi du 2 mars 1982 : elle concerne les droits et les libertés des communes, départements, régions.
- Loi du 7 janvier 1983 : répartition des compétences entre communes, départements, régions et l'État.
- Loi du 22 juillet 1983 : elle complète la loi du 7 janvier 1983.

Ces lois se traduisent par 5 changements importants :

1- La tutelle exercée par le Préfet disparaît. Il pouvait annuler les actes des autorités locales qu'il jugeait illégaux (tutelle a priori). La loi du 2 mars 1982 retire ce pouvoir au Préfet (tutelle à posteriori). Il ne peut que déférer les actes des autorités locales au tribunal administratif, à la chambre régionale des comptes (contrôle budgétaire).

2- Le Conseil Général élit lui-même l'autorité exécutive de ses décisions. C'est le Président du Conseil Général qui met en œuvre la politique du département.

3- La Région est une collectivité territoriale à part entière, elle est administrée par un Conseil Régional dont les membres sont élus au suffrage universel.

4- L'État transfère un ensemble de compétences, qui étaient jusqu'alors les siennes, au profit des communes, départements, régions.

5- Les aides financières accordées aux collectivités locales sont globalisées sous la forme de dotations : dotation globale de fonctionnement, d'équipement, de décentralisation.

Ce transfert de compétence entre État et collectivités locales s'effectue suivant deux principes :

- La compensation de charges pouvant résulter des transferts de compétence, l'État abandonne certaines ressources fiscales (vignette, droit de mutation).
- Le respect des libertés des collectivités locales. Elles s'organisent comme elles l'entendent.

Pour marquer ce changement, le gouvernement élabore un calendrier sur 3 ans :

- **1^{ère} année** : transfert des compétences dans le domaine de l'urbanisme, du logement, de la formation professionnelle, de l'aménagement du territoire.
- **2^{ème} année** : l'action sociale, la santé, les transports.
- **3^{ème} année** : l'éducation, la culture, l'environnement.

De 1982 à 1986, c'est l'acte I de la décentralisation avec 25 lois complétées par environ 200 décrets.

Au fil des décennies, la décentralisation qui s'est imposée comme un patrimoine incontestable de la République n'a cessé d'être en mouvement en intégrant constamment de nouveaux enjeux et de nouveaux défis.

Pierre PRUNETA

Décentralisation et progrès démocratique

Le processus de décentralisation, initié au début des années 80 et très bien documenté par Pierre Pruneta se fonde notamment sur la promesse d'un supplément de démocratie, nouvel élan pour le développement local.

40 ans plus tard, le même enjeu est pourtant devant nous. Dans les territoires de la République, **notre capacité à coopérer et notre pouvoir d'agir restent des quêtes nécessaires.**

En 1884, la loi sur les communes dispose que "le conseil municipal règle, par ses délibérations, les affaires de la commune". Tout en consacrant l'autonomie locale la loi instaure pourtant ce fameux contrôle a priori par le représentant de l'État.

Ce sont donc bien les premières lois de décentralisation qui transforment en 1982 le contrôle de légalité en un contrôle a posteriori.

Même s'il peut finir au tribunal, cela instaure de fait un dialogue entre le Maire et le Préfet en lieu et place d'une tutelle.

On peut estimer qu'une fois ce fonctionnement un peu "rodé" il y eut depuis le milieu des années 80 jusqu'à la fin des années 90, une quinzaine d'années, une sorte d'âge d'or de la relation maire-préfet, mais surtout de l'efficacité de cette relation pour faire avancer le territoire.

L'un et l'autre ont cependant, depuis, subi de nouvelles formes de contraintes, liées à plusieurs phénomènes.

Sur le fond, comme souvent, la politique reprend ses droits... ainsi les majorités politiques ont considéré de plus en plus que les territoires pouvaient aller à contre-sens de leurs visées. Elles ont donc produit des cadres législatifs limitant la différenciation entre les territoires et leur capacité à expérimenter.

Sur la forme, c'est l'inflation normative et législative que dénonçait très bien la constitutionnaliste Mireille Delmas-Marty, récemment disparue (1). Ainsi, les lois contiennent tout et son contraire dans un fleuve d'alinéas qui complique l'action des élus locaux et permet à l'État d'imposer son pouvoir derrière un contrôle relevant de l'expertise juridique.

Le maire qui a peur est paralysé. Celui qui ose, invente, expérimente, joue avec le feu. C'est pourquoi, à la fin de mon premier mandat de maire, j'avais rêvé de graver sur le fronton de notre mairie **"Ce qui est dans la loi on le respecte, ce qui n'y est pas on l'invente"** (2).

Dans le même temps, l'État a cédé à la mode des agences. Agence Nationale de ci, de ça... Agences Régionales de Santé (ARS)... etc... Lesquelles, sous tutelle directe des ministères, prennent des décisions impactantes dans leurs territoires de compétence et... souvent dans le dos du Préfet ! Lequel était en exclusivité jusqu'alors, dans le territoire, le représentant de l'État.

Décentralisation, recentralisation, déconcentration ou concentration de l'État, le chemin est encore semé d'embûches et de contradictions.

Il n'est pas certain que le Président de la République, pas plus que le député Eric Woerth qu'il vient de missionner, trouve la martingale, si tant est que cela soit une réelle motivation.

Pour moi, il n'y a pas de "martingale", il s'agit de passer outre les conceptions politiques traditionnelles pour accepter plus d'horizontalité, bref des modes de partage du pouvoir.

À l'échelle municipale, c'est ce que nous nous sommes efforcés de faire aux Molières depuis 2014, puisant loin nos racines, jusque dans les groupes d'action municipale (GAM) du début des années 70 qui voulaient démocratiser la commune et lui donner du pouvoir d'agir, ensemble.

Aux échelles intercommunales, départementales, régionales, et bien sûr nationales, il serait urgent d'**élever le citoyen au rang d'acteur de la cité** par des processus participatifs et coopératifs, créant une forme de contrôle mais aussi de **consolidation de la démocratie représentative**, encore aujourd'hui trop verticale et soumise à des forces qu'avec intuition le citoyen sent bien qu'elles nous rapprochent trop rarement ou par hasard de l'intérêt général. Il y a urgence à travailler notre capacité collective à fonder un projet de société basé sur la confiance...

Mais je m'éloigne peut-être du sujet. C'est pourtant une nécessité de faire émerger des modèles de communautés territoriales agissantes, capables de gérer leurs interdépendances avec les autres territoires et le monde. Lisez René Dubos, Ignacy Sachs ou Murray Bookchin si ces sujets vous plaisent ou si vous réfléchissez, au bout de l'impasse, à des perspectives.

Des auteurs qui, mes mains dans le cambouis du territoire, m'ont souvent aidé à prendre de la hauteur et inspiré le pouvoir d'agir et la démocratie réelle.

Yvan LUBRANESKI

(1) On retrouve Mireille Delmas-Marty mais aussi la commune des Molières dans le film-documentaire "Autonomies" de Nazzaréna Matera & Christophe-Emmanuel Del Debbio.
(2) On retrouve la phrase bien sûr ici : "Des Communes et des Citoyens, engagez-vous !" ouvrage collectif, Bookelis, 2019.

➔ Le Tennis-Club, lauréat du trophée du développement 2023

Le bureau du TCM est heureux de partager avec vous cette bonne nouvelle reçue en fin d'année.

La ligue Île De France (IDF) de tennis a récompensé notre club et ses enseignants, par un **trophée du développement 2023**.



Ce trophée met en lumière des bonnes initiatives franciliennes pour un partage entre clubs : il place le TCM sur la plus haute marche du podium, dans la catégorie « **collaboration avec la ville** ».

Dans le cadre du plan mercredi aux Molières, la commune et le TCM ont signé une nouvelle convention de partenariat pour la mise en place d'animations de sport-santé à destination des enfants de l'école.

Ainsi chaque mercredi matin, des enfants des Molières se mettent en marche, puis pratiquent divers jeux de balle proposés et animés par Benjamin.

Certains enfants rejoindront notre club, participeront à nos stages vacances multi-activités, inciteront leurs parents à bouger ensemble ou simplement découvriront les bienfaits d'une activité physique. Ce trophée nous donne l'opportunité de remercier Benjamin, enseignant au TCM ainsi que Valérian,

Ginette, Sylvie & Frédérique pour la bonne mise en oeuvre du plan mercredi aux Molières, et plus généralement, nous tenons à remercier la municipalité des Molières - élus et personnels municipaux - partenaires de confiance pour notre club. Merci également au comité de tennis Essonne pour son aide précieuse tout au long des saisons et à la ligue IDF pour cette reconnaissance.

Merci également à Philippe, enseignant au TCM qui prépare avec Benjamin une nouvelle école de tennis, avec de nombreux ateliers ludiques et pleins de petits matchs pour progresser en s'amusant.

Notre club se transforme autour de l'Espace Sportif Couvert et cette reconnaissance nous fait plaisir, un plaisir que nous partageons avec vous tous.

Hervé MER, pour le bureau

➔ café du samedi

Comme d'habitude, tout le monde est bienvenu, au gré du programme ou simplement pour faire connaissance avec élus et bénévoles présents, **le samedi de 10h à 12h**, à la **Maison du Citoyen** :

- samedi **13 janvier** : une **galette des Molié'rois** pour la nouvelle année
- samedi **20 janvier** : accueil des **nouveaux habitants**
- samedi **27 janvier** : un **Concours "Top Chef" des Molié'rois** ?
- samedi **3 février** : atelier **crêpes** ?

➔ Fin de "Folies Lavoires"

Petit à petit, au gré de la pluie et du vent, aux aléas du temps qui passe, les laveuses s'en sont allées.

Vers la fin ne restait que certains visages, certains jupons qui s'accrochaient au mur du lavoir communal.

Claude a mis au chaud les lavandières colorées,

Ingrid a rangé ses poèmes attachants du chemin de la vallée,

K-Roll a effacé les silhouettes des 4 laveuses à Montabé.

Bernard a rendu peu à peu au lavoir sa patine de briques et de bois.

Belle aventure que de rendre hommage à ces dames incroyables qui nous ont fait rêver et pleurer pendant 6 mois.

Qui connaissait avant Augustine, Amandine, Georgette, Marianne et les trois autres ?

Peu de gens, des familiaux venus se prendre en photo pour se rappeler de leur arrière-grand-mère.

Des gens du village dont la mémoire reste merveilleusement intacte.

Moi je les ai découvertes.

Mais maintenant ces visages nous seront plus familiers et resteront dans notre mémoire.

Toute aventure a une fin, « Folies Lavoires » aussi. Pour cela, je voudrais au nom d'Hélium Artistes et des 4 artistes vous remercier. Merci aux promeneurs et passants de s'être arrêtés un instant devant le trompe l'œil, devant les lavandières colorées et d'avoir fait la promenade poétique jusqu'au petit pont de Montabé, jusqu'à l'œuvre de K-Roll. Merci à la mairie pour son appui, pour la belle protection du lieu et surtout de nous avoir fait confiance. Merci aux riverains du lavoir pour leurs aides en eau, électricité, nettoyage et autres fauchages de mauvaises herbes. Merci pour leur gentillesse. Merci aux donateurs de draps, de bouts de bambous et autres accessoires qui sans eux les poèmes n'auraient pas pu se lire. Merci aux propriétaires avoisinants de nous avoir prêté leur terrain. Merci les Poly'sons pour cette journée poétique du 2 juillet. Merci Frédérique, Ingrid, Olivier et Magtyar. Merci *Mémoire au village* pour ce travail historique et minutieux, pour ces journées du patrimoine que l'on aurait bien appelé journées du matrimoine. Merci aux raccommodeurs de trompe l'œil pour votre dextérité en matière de recollage. Merci à toutes les autres petites mains et grands cœurs.

Voilà, j'en oublie certainement beaucoup et que ceux-là me pardonnent.

À bientôt pour une autre « Folie artistique »



Bernard SUSTRAC, photographe, artiste Hélium



Claude Guillemain n'a pu nous fournir à temps sa grille de mots-croisés. Aussi nous n'avons pas non plus les solutions du mots-croisés n°160. Adressons-lui toute notre sympathie.

Au lieu de laisser la page vide, à l'heure du bouclage du bulletin municipal, je me suis dit que je pouvais essayer d'en faire un moi-même, et rapidement... Alors cela nous vaut un **petit n° 161...**

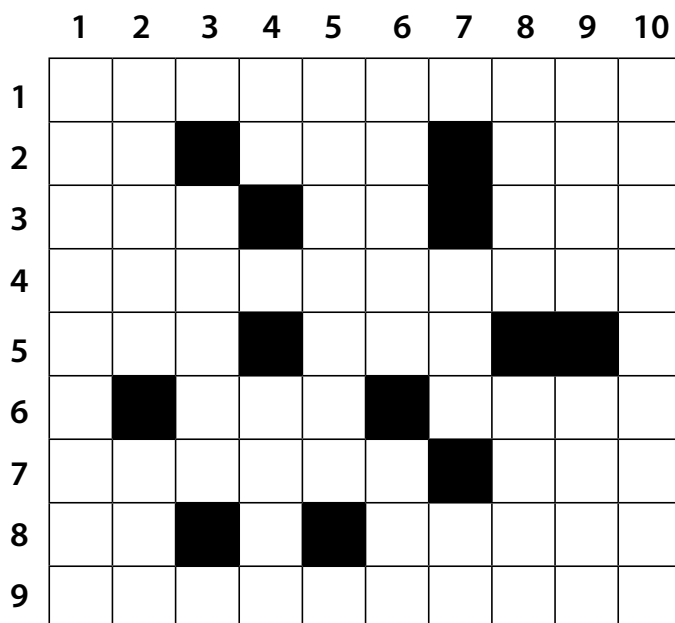
La bonne nouvelle, c'est qu'il y aura deux solutions de mots-croisés dans le n°162, celle du n°160 et celle du n°161 !

HORIZONTALEMENT :

1. Maire des Molières.
2. Chère à Delors - S'expire - Elles au masculin.
3. Géographie napoléonienne - Négation - Pop coréenne.
4. Maire des Molières.
5. Prénom féminin - Plus ultra.
6. École à Jouy - Entente de producteurs.
7. Édiles - Au commencement des éléments.
8. Préfixe - Crie comme une chouette.
9. C'est parfois du réchauffé.

VERTICALEMENT :

1. Maire des Molières.
2. Corrigée - Assiste les travaux
3. Surpris.
4. Note - Foutu à la porte mais de bas en haut.
5. L'ennemi de Hollande.
6. Outil chirurgical - Transpira.
7. Nom d'Umberto - Biscuit nantais
8. RC de football - Oui quand on veut.
9. Chance de cuckold - Magazine.
10. Sorties.



• NUMÉROS UTILES

MAIRIE 1, Place de la Mairie 91470 Les Molières **01 60 12 07 99** contact@lesmolières.fr www.lesmolières.fr
Horaires : Lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi 9h-12h
 En dehors de ses horaires, vous pouvez prendre rendez-vous et être reçus, le lundi et le mardi de 14h à 17h, le mercredi de 9h à 12h, le jeudi et le vendredi de 14h à 17h.

GENDARMERIE 17 **POMPIERS** 18 **SAMU** 15

MÉDECINS LE WEEK-END : MAISON MÉDICALE DE GARDE D'ORSAY
 5 boulevard Dubreuil- Orsay (près de la gare RER d'Orsay) **Pour consulter il faut appeler le 15.**
 La maison médicale de garde permet de consulter un médecin généraliste le week-end ou les jours fériés sans engorger les urgences des hôpitaux.

INFIRMIÈRES : SYLVIE PAROT 06 61 91 95 88 MARIÈME GUILBAUD 06 85 13 73 20
 SYLVIE DOMINGOS | ESTELLE PANNETIER | LAËTITIA GUELLOUT 09 50 47 01 03

PHARMACIE : 11, place de la Mairie 91470 Les Molières. Tél. : 01 60 12 28 60
 Ouverte tous les jours sauf le dimanche, de 9h à 12h30 et de 14h30 à 19h30

MAISON DE LA JUSTICE ET DU DROIT :

Avenue de Saintonge 91940 Les Ulis.
 Tél. : 01 88 10 05 90
 Courriel : mjd@paris-saclay.com

Lundi : 9h-12h / 13h30-18h30
 Mercredi et jeudi : 9h-12h / 13h30-17h30
 Vendredi : 9h-12h.

Stéphane Freschi
 Psychothérapie

Hypnose - Thérapie
 Comportementale et cognitive

06 74 57 41 43
www.freschi.fr

14, place de la Mairie
 91470 Les Molières

Sylvain MAURY

OSTEOPATHE D.O.

sylvain.maury@yahoo.fr

16 Ter Rue de Boullay

06 18 02 60 99

RONDET Aude
 Pédicure Podologue D.E.

16 Ter rue de Boullay les Troux
 91470 Les Molières
rondet.podologue@gmail.com
Doctolib.fr

01 60 12 98 91

Hélène Yahia
 Relaxologue - Réflexologue
 Plantaire, Palmaire, Faciale & Crânienne
 Prévention / Gestion du stress - Bien-être
 Sur rdv au 06.70.70.18.95 à Les Molières (91470)

**AIDE SOIGNANTE/AUXILIAIRE DE VIE
 INDÉPENDANTE À DOMICILE**
 Expérience depuis plus de 20 ans dans les services à la personne
sand.latouche@gmail.com
auxiliairedevie.net
Sandrine
 06 81 48 54 01

FAIRE MA DEMANDE DE CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ ET DE PASSEPORT **EN LIGNE**



www.ants.gouv.fr

Je réalise ma
prédemande sur
www.ants.gouv.fr
et je me renseigne
sur les justificatifs
nécessaires

1



Une fois toutes les
pièces réunies, je
prends rendez-vous
dans une mairie
équipée d'un
dispositif de recueil

2



Je me rends en mairie
avec toutes les pièces
justificatives pour déposer
mon dossier



Je suis averti par SMS
de la disponibilité de
ma CNI ou de mon
passeport

4

BÉNÉFICES

**Gain de temps
pour "tous"**



Demandeur

- N'a plus besoin de renseigner un CERFA "papier"
- Reçoit directement dans sa boîte mail sa pré-demande



Mairie

- Suppression des erreurs liées au CERFA "papier"
- Vérification se limitant à la conformité des éléments saisis par le demandeur au regard de ses justificatifs



CERT

Centre d'expertise
et de ressources
des titres
(validation)

- Gain de temps sur la gestion des erreurs et validation plus rapide

